

**M. Bell:** Une question complémentaire. En raison des particularités régionales qui caractérisent l'industrie pétrolière dans les provinces des Maritimes, ainsi que du régime qu'elle adopte pour fixer ses prix, le ministre se propose-t-il de faire plus qu'un simple examen de ce problème et peut-il nous promettre de soumettre un rapport à la Chambre quant à la manière dont on réglera la question?

**L'hon. M. Favreau:** J'étudierai la proposition, monsieur l'Orateur.

## RADIO-CANADA

### DOCUMENTAIRE SUR LE PREMIER MINISTRE

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au président du Conseil privé. Le président du Conseil privé était-il dans la salle de délibérations du cabinet lors du tournage du film «Mr. Pearson» et les personnes présentes discutaient-elles d'affaires politiques devant les caméras?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, j'ai déjà répondu deux fois à cette question. Personne n'a jamais filmé le cabinet en conseil. Cette réponse est sûrement valide.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Ce n'est pas ce qu'on a demandé.

**L'hon. M. Hamilton:** Monsieur l'Orateur, je crois que le premier ministre vient d'essayer, pour la troisième fois, d'induire la Chambre en erreur; en effet, il l'a fait une première fois lorsqu'il a répondu au député de Royal, mardi, une deuxième fois lorsqu'il a répondu à ma question d'hier, et aujourd'hui, quand je demande au président du Conseil privé s'il se trouvait dans la salle de réunion du cabinet lors du tournage du film «Mr. Pearson», et si on y a discuté de questions politiques; il se produit d'abord un moment d'hésitation chez les ministres, puis le premier ministre intervient et déclare qu'il a déjà répondu à la question. Je voudrais avoir une réponse.

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, l'honorable député m'accuse d'avoir fourni des réponses qui ont induit la Chambre en erreur. Les réponses que j'ai faites à ce sujet sont la stricte vérité et je demanderais à l'honorable député de prendre acte qu'aucune séance du cabinet ni d'un de ses comités n'a été filmée; en outre, j'aimerais bien qu'il cesse de poursuivre ce genre d'enquête, puisque la question a déjà été réglée.

**L'hon. M. Hamilton:** Monsieur l'Orateur, le premier ministre vient de fournir pour la quatrième fois une réponse qu'il prétend vraie. Or, d'après les preuves que nous possédons, je soutiens que ce n'est pas l'entière vérité.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît!

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, je demande à l'honorable député de retirer son allégation que ma réponse ne représente pas toute la vérité. Je le répète, c'est là l'entière vérité.

**L'hon. M. Hamilton:** Monsieur l'Orateur, ma question est simple. Le président du Conseil privé était-il présent...

**Le très hon. M. Pearson:** Je demande à l'honorable représentant de retirer son affirmation selon laquelle j'aurais induit la Chambre en erreur et ne lui aurais pas fait connaître toute la vérité.

**Des voix:** Exécutez-vous!

**M. l'Orateur:** Le premier ministre a fait une demande, et je pense que l'honorable député devrait retirer la déclaration à moins de posséder des renseignements bien fondés. Une déclaration n'est pas le seul moyen de formuler une accusation.

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, vous avez dit qu'il devrait retirer la déclaration, à moins de connaître des faits concluants pour réfuter mes paroles. J'exige qu'il se rétracte sans réserve.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Le premier ministre s'est mêlé d'une question qui ne lui était pas destinée. La question s'adressait au président du Conseil privé qui aurait fait cette déclaration hors de la Chambre. C'est là-dessus que se fondait la question du député de Qu'Appelle.

Comme vous exigez une rétractation, je vous signalerai ceci, monsieur l'Orateur: l'attitude qu'adopte le premier ministre aujourd'hui m'intéresse, car lorsqu'une déclaration précise a été faite à mon sujet sur ce point il y a quelques jours à peine, il n'y a pas eu de rétractation. La déclaration a été faite en votre présence et elle était bien plus inconvenante que celle-ci. Personne n'a été prié de se rétracter, et j'estime que le premier ministre ne devrait pas être aussi susceptible.

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, ce n'est pas une question de sensibilité; il s'agit d'examiner l'assertion d'un honorable vis-à-vis, selon laquelle je n'avais pas dit